

Paragraphe 20 du premier alinéa de l'article 4 du Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels : Dépenses de fonction pour les titulaires d'un emploi supérieur
Nom du titulaire : Michèle Demers
Fonction de la personne : Vice-présidence de l'expérience client et de l'innovation

Description de la dépense	Date	Coût
Repas d'accueil du nouveau directeur de l'innovation et de la vigie des marchés	2023-10-16	72,77\$